

Les changements suivants entrent en vigueur immédiatement et feront partie des documents du contrat.

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

.1 Remplacer l'appendice 1 - Formulaire de prix combinés

DESSINS

REEMPLACER TOUTES LES MENTIONS DE « SEMENCE » PAR « GAZON ».

DÉTAIL 3/C-110

.1 Supprimer la note suivante :  
« 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE ET DE SEMENCE »

Remplacer par ce qui suit :  
« 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE TAMISÉE IMPORTÉE ET DE GAZON »

DESSIN R-101

.1 Supprimer la note suivante :  
« REMISE EN ÉTAT À PLEINE PROFONDEUR. SUPERFICIE ASPHALTÉE ACTUELLE APPROXIMATIVE = 1900 m<sup>2</sup> »

Remplacer par ce qui suit :  
« REMISE EN ÉTAT À PLEINE PROFONDEUR. SUPERFICIE ASPHALTÉE ACTUELLE APPROXIMATIVE = 5600 m<sup>2</sup> »

.2 Supprimer la note suivante :  
« REMISE EN ÉTAT À PLEINE PROFONDEUR. SUPERFICIE ASPHALTÉE ACTUELLE APPROXIMATIVE = 590 m<sup>2</sup> »

Remplacer par ce qui suit:  
« RECONSTRUCTION À PLEINE PROFONDEUR. SUPERFICIE ASPHALTÉE ACTUELLE APPROXIMATIVE = 590 m<sup>2</sup> »